



45, rue Kléber
92300 LEVALLOIS PERRET

Institut de soudure

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Institut de soudure

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : BATIMENT RENAN, 45 RUE DES 3 SŒURS 93420 VILLEPINTE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association Institut de soudure,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Institut de soudure relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlements ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, 01 juin 2026

Signé par :

 C530371C8DBE4DA...

Francisco Sanchez

Associé



INSTITUT
de SOUDURE
GROUPE

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS
PERIODE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

INSTITUT DE SOUDURE ASSOCIATION
45 RUE DES 3 SOEURS
BATIMENT RENAN
93420 VILLEPINTE
0149907937

Sommaire

Bilan et Compte de résultat 3

 - Bilan Actif - 4

 - Bilan Passif - 5

 - Compte de résultat (partie 1) – 6

 - Compte de résultat (Suite) - 7

 - Tableau des immobilisations - 8

 - Tableau des Amortissements - 9

Tableaux annexes 23

 - Variation des fonds propres 24

 - État des provisions - 25

 - Etat des Créances – 26

 - Etat des Dettes – 26

 - Produits à recevoir - 27

 - Charges à payer - 27

 - Charges et Produits constatés d’avance – 28

 - Ventilation du chiffre d’affaires – 29

 - Tableau des filiales et participations 30

 - Effectif moyen 30

Bilan et
Compte de résultat

Société : INSTITUT DE SOUDURE ASSOCIATION
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Bilan Actif -

	2025/AN			2024/AN
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, droits, valeurs similaires	34 820	21 020	13 800	6 480
Immobilisations incorp. en cours, avances et acomptes	82 100		82 100	82 100
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>116 920</i>	<i>21 020</i>	<i>95 900</i>	<i>88 580</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains	414 642	76 442	338 200	338 200
Constructions	10 437 992	9 541 730	896 261	1 061 247
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 920 899	5 457 973	1 462 925	927 371
Autres immobilisations corporelles	45 398		45 398	88 398
Immobilisations corp. en cours, avances et acomptes	459 743	378 999	80 744	376 560
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>18 278 675</i>	<i>15 455 145</i>	<i>2 823 530</i>	<i>2 791 778</i>
Immobilisations financières				
Participations	18 789 151	4 573	18 784 577	18 784 577
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3 795		3 795	3 795
Prêts				
Autres immobilisations financières	39 802		39 802	
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>18 832 749</i>	<i>4 573</i>	<i>18 828 176</i>	<i>18 788 373</i>
TOTAL II	37 228 346	15 480 738	21 747 607	21 668 731
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	27 673	22 044	5 629	5 496
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 525 596	3 306	2 522 290	2 859 439
Avances et acomptes sur commandes	58 165			
Autres créances	2 605 366		2 663 530	3 471 453
Charges constatées d'avance	28 240		28 240	27 086
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	501 999		501 999	
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	869 030		869 030	915 234
TOTAL III	6 616 072	25 350	6 590 721	7 278 709
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	43 844 418	15 506 089	28 338 329	28 947 441

Société : INSTITUT DE SOUDURE ASSOCIATION
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Bilan Passif -

	2025/AN	2024/AN
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	9 408 206	9 408 206
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	12 425 435	9 589 405
Excédent ou déficit de l'exercice	(161 410)	2 836 030
<i>Total situation nette</i>	21 672 231	21 833 641
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 675 373	1 262 404
Provisions règlementées		
<i>Total autres fonds associatifs</i>	1 675 373	1 262 404
TOTAL I	23 347 605	23 096 046
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	103 384	
TOTAL II	103 384	
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	938 753	1 128 749
TOTAL III	938 753	1 128 749
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	210 955	715 092
Emprunts et dettes financières diverses	102	419 392
Avances et acomptes / commandes	532 638	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 476 605	977 520
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 471 205	1 568 981
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 070	51 210
Autres dettes	14 544	761 714
Produits constatés d'avance	189 463	228 734
	3 948 585	4 722 646
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
	28 338 329	28 947 441

Société : INSTITUT DE SOUDURE ASSOCIATION

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Compte de résultat (partie 1) –

	2025/AN	2024/AN
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services	9 347 363	9 915 476
Ventes de biens	12 535	10 826
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	9 334 827	9 904 650
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	327 539	214 785
Concours publics et subventions d'exploitation	327 539	97 223
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		117 561
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	724 506	559 019
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	10 399 409	10 689 281
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	333 909	267 561
Variation de stock		9 229
Autres achats et charges externes	4 520 965	3 931 680
Aides financières	24 392	
Impôts, taxes et versements assimilés	322 613	439 155
Salaires	4 389 073	4 185 672
Cotisations sociales	1 827 629	1 857 091
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	515 695	489 477
Dotations aux provisions	(189 996)	172 898
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	8 572	4 197
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	11 752 855	11 356 964
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(1 353 446)	(667 682)
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation	25	35
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	509 873	3 028 902
Reprises sur provisions et dépréciations		
Différences positives de change	1 669	577
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	511 569	3 029 515
CHARGES FINANCIÈRES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	125 313	151 472
Différences négatives de change	4 927	657
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	130 240	152 129
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	381 328	2 877 386
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	(972 118)	2 209 703

© Regnology - Tableau annexe

Société : INSTITUT DE SOUDURE ASSOCIATION
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Compte de résultat (Suite) -

	2025/AN	2024/AN
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		341 36
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		227 05
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		114 31
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	(810 707)	(512 01)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	10 910 978	14 060 16
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	11 072 388	11 224 13
EXCEDENT OU DEFICIT	(161 410)	2 836 03

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025/AN	2024/AN
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

- Tableau des immobilisations -

	Valeur brute début 2025/AN	Augmentations	
		Réévaluations courant 2025/AN	Acquisitions courant 2025/AN
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	97 340		19 580
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	97 340		19 580
Immobilisations corporelles			
Terrains	414 642		
Constructions :			
- Constructions sur sol propre	5 043 929		
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des	5 425 251		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	6 099 172	757 650	90 335
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers	179 644		23 723
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et mobilier informatique	257 418		21 774
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	376 560		450 449
<i>Total immobilisations corporelles</i>	17 796 618	757 650	586 281
Immobilisations financières			
Participations	18 789 151		
Autres titres immobilisés	3 795		
Prêts et autres immobilisations financières			39 802
<i>Total immobilisations financières</i>	18 792 947		39 802
TOTAL GENERAL	36 686 905	757 650	645 663

	Diminutions		Valeur brute fin 2025/AN	Valeur d'origine
	Virements courant 2025/AN	Cessions courant 2025/AN		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			116 920	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			116 920	
Immobilisations corporelles				
Terrains			414 642	
Constructions :				
- Sur sol propre			5 043 929	
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions		31 188	5 394 062	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		26 258	6 920 899	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers		266	203 102	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 480	18 283	256 640	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours, avances et	781 610		45 398	
<i>Total immobilisations corporelles</i>	790 090	75 995	18 278 672	
Immobilisations financières				
Participations			18 789 151	
Autres titres immobilisés			3 795	
Prêts et autres immobilisations financières			39 802	
<i>Total immobilisations financières</i>			18 832 748	
TOTAL GENERAL	790 090	75 995	37 228 340	

© Regnology - Tableau annexe

- Tableau des Amortissements -

Amortissements	Montant début 2025	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 760	12 259		21 020
Total des immobilisations incorporelles	8 760	12 259		21 020

Immobilisations corporelles				
Terrains	76 442			76 442
Constructions sur sol propre	9 116 238	134 098		9 250 336
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions	291 694	30 887	31 188	291 393
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 171 800	294 552	8 379	5 457 973
Installations générales, agencements, aménagements	137 476	12 477	266	149 688
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	211 187	33 855	15 732	229 310
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	15 004 840	505 870	55 565	15 455 145

TOTAL GENERAL	15 013 600	518 130	55 565	15 476 165
----------------------	-------------------	----------------	---------------	-------------------

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2025	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2025
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan Comptable Général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Les incidences du nouveau règlement sur les principaux postes de 2025 sont détaillées ci-après.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés, entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

1. Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025.

Conformément à l'application du règlement ANC n° 2022-06, entré en vigueur au 1er janvier 2025, certaines règles de présentation comptable ont été modifiées parmi lesquelles :

A compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du Plan Comptable Général, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale ;
- les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ; et
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations — à l'exception de celles qui ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel — qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après :

- Les produits de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles désormais présentés en produits d'exploitation. En 2025, ces produits s'élèvent à 18 K€ ;
- les valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées désormais présentées en charges d'exploitation. En 2025, ces charges s'élèvent à 24 K€ ;
- Les subventions d'investissement désormais présentées en produits d'exploitation. En 2025 ces produits s'élèvent à 125 K€.

2. Présentation des éléments comparatifs (exercice 2024)

Évolution de la présentation du bilan

Malgré le changement de méthode comptable la présentation du bilan n'a pas eu d'impact significatif au niveau de la société

Évolution de la présentation du compte de résultat

Résultat financier

En 2024, les produits financiers sont principalement composés :

- des revenus de titres de participations pour 3 000K€
- des intérêts de comptes courants liés aux filiales pour 28K€

En 2024, les charges financières sont principalement composées de :

- de charges d'intérêts bancaires pour 142 K€
- des intérêts de comptes courants liés aux filiales pour 9 K€

Résultat exceptionnel

En 2024, les produits exceptionnels sont principalement constitués de :

- De la quote-part de subventions d'investissement virée eu résultat pour 151 K
- Du plafonnement de CVAE 76 K€
- De la provision du remboursement litige Orano 50 K€
- De la vente des cessions d'immobilisations 64 K€

En 2024, les charges exceptionnelles sont principalement constituées de :

- De la valeur nette des immobilisations cédées 64K€
- Des amendes et pénalités 6 K€
- Provision sur impôts 57K€
- Régularisation de charges impôt/m.o. 101 K€

PRINCIPES GENERAUX

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

OBJET SOCIAL ET MISSIONS DE L'ASSOCIATION

L'IS a pour objet l'étude, l'amélioration et le développement du soudage, des techniques connexes, de l'assemblage et des contrôles associés sous toutes leurs formes d'emploi, des matériaux métalliques, polymères et composite (ses « Domaines d'activités »). Il apporte son soutien aux entreprises dans tous les secteurs de l'industrie concernant la conception, la fabrication et la maintenance industrielle.

A cet égard, dans ses Domaines d'activités :

- Il effectue tous travaux de recherches, d'essais, d'études, de documentation, d'édition, de publication. Il entretient les moyens nécessaires à l'exécution de ces travaux de recherche : laboratoires, équipements spécialisés, etc.
- Il exerce des activités d'enseignement propres à la diffusion des connaissances comprenant la création et le développement des programmes de formation initiale et continue.
- Il propose des actions de formation en alternance par contrat d'apprentissage ou par contrat de professionnalisation.
- Il apporte une assistance technique aux entreprises et aux organismes privés ou publics qui font appel à son concours, sous la forme de conseils, d'expertise, de contrôles de qualité, de rédaction de modes opératoires de soudage ou de procédures de contrôle non destructif.
- Il joue le rôle de pilote technique et stratégique au sein de la normalisation française en soudage aux côtés de l'AFNOR et de l'Union de normalisation de la mécanique.
- Il peut, de manière connexe, réaliser des opérations de soudage, d'assemblage, de conception et de fabrication d'outillages, d'essais destructifs ou de contrôles non destructifs, de fabrication de prototypes ou de préséries de pièces, de conception et de fabrication d'équipements.
- Il peut, en France ou à l'étranger, déposer, détenir et exploiter à titre gratuit ou onéreux, tout droit de propriété industrielle et en particulier de tous brevets, marques, modèles, procédés ou inventions, nécessaires à son activité.
- Il peut, de façon habituelle, fournir des services à la vente, en relation avec les Domaines d'activités visées ci-avant.

D'une façon générale, il peut effectuer toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, toutes prises d'intérêts ou de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entité ou société existante ou à créer pouvant se rattacher directement aux Domaines d'activités mentionnés ci-dessus.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires est en retrait de 6% par rapport à 2024. Les charges sont par ailleurs globalement stables. Le résultat d'exploitation se dégrade en conséquence. A noter, un rebond de 40% sur le Crédit Impôt Recherche. Pour rappel, le résultat net 2025 était impacté positivement par une remontée de 3M€ de dividendes depuis la Société Immobilière de l'Acétylène.

Faits marquants 2025

- La continuité du développement du procédé de soudage des composites thermoplastiques ISW.
- Le projet MOSAE pour la modernisation de la machine FSW est en phase de finalisation. Des difficultés techniques répétées de la part de notre sous-traitant n’ont pas permis de respecter les délais mais la machine a pu redémarrer fin 2025. La livraison définitive est attendue sur le premier semestre 2026.
- La poursuite du développement de la solution I-Track pour le monitoring des rails de chemin de fer ainsi que de la coopération avec la société Fibermetrix pour le développement et la commercialisation de l’exposimètre.
- La signature en 2025 d’un partenariat entre l’ESSA et l’ENIM permettant aux étudiants de l’ENIM de réaliser leur 5^{ème} année à l’ESSA et d’obtenir ainsi le double diplôme a porté ses fruits.
- La poursuite de la création de l’amphithéâtre aux écoles avec le passage en catégorie ERP4 est toujours en cours. Les retards sont nombreux et on conduit à la rupture du contrat nous liant à notre architecte en avril 2026. L’amphithéâtre devrait être disponible pour la rentrée de septembre 2026.
- La baisse de l’activité de mécanique-corrosion
- Un nombre de membres stable et un succès des journées techniques
- Le départ du directeur de la recherche après plus de 35 ans de maison. Une promotion interne a permis une transition dans la douceur et la continuité.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté le cas échéant de frais accessoires), ou à leur coût de production.

L'Association a opté pour la comptabilisation des coûts de développement des brevets en immobilisations incorporelles.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = Linéaire) :

Immobilisations	Amortissements comptables (dépréciation)	Amortissements fiscaux
Logiciels	50 % L	50 % L
Logiciels (Type ERP)	14,28 % L	14,28 % L
Frais de recherche et développement	20 % L	20 % L
Constructions, agencement constr.	2.5 % à 15 % L	2.5 % L à 15 % L
Installations techniques, mat.outillage	10 % à 20 % L	10 % L à 20 % L
Install. générales agencts, aménagts	10 % L	10 % L
Matériel de transport	20 % à 33,33 % L	20 % à 33,33 % L
Matériel de bureau	20 % à 33,33 % L	20 % à 33,33 % L
Matériel informatique	25 % L	25 % L
Serveurs informatiques	20 % L	20 % L
Mobilier	10 % L	10 % L
Matériel acheté d'occasion	Selon durée d'utilisation	

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de la production des immobilisations.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "premier entré premier sorti" (FIFO). Les articles entrés en stock, sont valorisés sur la base de leur prix d'achat, ou de leur coût de production, augmenté le cas échéant de frais accessoires, à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constatées sur tous les articles dont la durée de stockage excède 3 ans. Elles sont calculées sur la base de la valeur d'acquisition des articles.

Les en-cours de production de biens ou de services, sont valorisés sur la base de leur coût de production :

- coût d'acquisition des matières et fournitures consommées,
- charges directes de production,
- charges indirectes de production pouvant être raisonnablement rattachées
- à la production des biens et services.

PROVISIONS

Les provisions pour Risques et Charges sont constituées en conformité avec le règlement sur les passifs. Elles constatent comptablement, des diminutions de valeur d'éléments d'actif, ou des augmentations du passif exigible à plus ou moins long terme, précises quant à leur nature, probables ou certaines quant à leur réalisation, que des événements survenus ou en cours rendent prévisible à la date d'établissement de la situation.

Les provisions sont calculées en fonction des pertes potentielles, connues ou estimées, à la date de clôture des comptes.

Les créances douteuses sont provisionnées pour 95% de leur montant hors taxes en fonction du risque.

INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Les engagements au titre des régimes d'indemnités de fin de carrière ainsi que des médailles du travail, ont été évalués par un actuair, le cabinet ANTEEO, en conformité avec la recommandation n°2003-R.01 du CNC.

Les engagements de retraite ont été évalués selon les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.80%
- Taux d'inflation : 1.80%
- Taux d'augmentation des salaires : 2.50% pour les cadres et 2,50% pour les non-cadres.
- Taux de charges sociales : 48%

Age de départ à la retraite : entre 64 et 65 ans

La provision au titre de la prime de fidélité a été évaluée selon le barème suivant :

Nombre d'années d'ancienneté	Type d'ancienneté	Montant forfaitaire	Charges sociales
		en euros	
5 ans	société	250,00 €	soumis
10 ans	société	350,00 €	soumis
15 ans	société	450,00 €	soumis
20 ans	société	550,00 €	exonéré
25 ans	société	650,00 €	soumis
30 ans	société	750,00 €	exonéré

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables, sont rapportées au résultat suivant un échelonnement linéaire identique au plan d'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rattachent (PCG ANC-2022-06)

Les dotations aux amortissements de ces immobilisations, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation, sur la ligne "dotation aux amortissements sur immobilisations". Les fractions de subvention d'investissement rapportées au résultat, sont également comptabilisées dans le résultat d'exploitation, sur la ligne "produits d'exploitation subventions" (PCG ANC-2022-06).

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires d'institut de soudure est composé principalement des ventes relatives aux prestations de R&D, des écoles, des cotisations des membres. Il est diminué des remises rabais ristournes émis sur l'exercice. Le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement des prestations effectuées.

IMPOT SUR LES SOCIETES

L'association loi 1901 Institut de Soudure s'est constitué "tête de groupe" d'un groupe fiscalement intégré.

Traitement comptable de l'économie d'impôt :

Les économies d'impôt réalisées par le groupe du fait de l'intégration fiscale, sont conservées par la Société-Mère, et considérées comme un gain.

La répartition de l'impôt s'effectue selon les règles et principes comptables en vigueur. Les filiales déficitaires ne constatent aucune charge d'impôt. Les filiales bénéficiaires comptabilisent leur charge d'impôt théorique. La différence entre la somme des charges d'impôt constatées sur l'exercice dans les filiales intégrées bénéficiaires, et la charge d'impôt totale due par le groupe, est comptabilisée dans le résultat de l'association loi 1901 Institut de Soudure (tête de groupe) en charge ou en produit.

REDEVANCE MARQUE

A compter du 1^{er} janvier 2018 l'Association INSTITUT DE SOUDURE a modifié le contrat de licence de marque. Selon les termes de celui-ci, la SAS INSTITUT DE SOUDURE INDUSTRIE, qui versait 1% du Chiffre d'Affaire contributif par des prestations utilisant la marque INSTITUT DE SOUDURE ne versera plus que 0.5%. Ce taux a été maintenu sur l'exercice 2025.

HONORAIRES

Le montant des honoraires versés à MAZARS dans le cadre de son mandat de commissaire aux comptes s'élève à 29 460 € hors taxes pour l'exercice 2025.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

La société suit avec attention les développements récents liés à la situation géopolitique au Proche Orient et ses impacts économiques. Afin de contrebalancer l'impact de l'augmentation du coût des énergies, le Groupe a entrepris une démarche d'augmentation exceptionnelle de ses tarifs.

A la date d'arrêté des comptes, ces évènements n'ont pas eu d'impact significatif sur la situation financière, le résultat ou les perspectives de la société.

La direction reste néanmoins vigilante quant à l'évolution de ce contexte et de ses éventuelles incidences futures.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

A - CREANCES ET DETTES CONCERNANT LES SOCIETES LIEES :

Les créances de l'association loi 1901 Institut de Soudure, se décomposent comme suit :

- INSTITUT DE SOUDURE INDUSTRIE :	447 864.14 €
- IS CERTIFICATION :	42 927.63 €
- SIA :	989.00 €
- IS MAROC :	16 600 €
-IS BELGIQUE :	2 630.39 €
-IS NOUVELLE CALEDONIE :	1 750.00 €

Les dettes de l'association loi 1901 Institut de Soudure, se décomposent comme suit :

- ISI :	645 048.20 €
- IS CERTIFICATION :	2 321.58 €
- CORROSIA :	8.00 €

B - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES SOCIETES LIEES :

Les Charges financières de l’association loi 1901 Institut de Soudure se décomposent comme suit :

- ISI :	590.00 €
- SIA :	2 620.00 €

Les Produits financiers de l’association loi 1901 Institut de Soudure se décomposent comme suit :

- SIA :	203 609.00 €
- CER :	300 089.00 €

Il n'existe pas de transactions significatives avec des parties liées conclues à des conditions anormales de marché.

C – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES :

L’association loi 1901 Institut de Soudure a bénéficié en 2025, par décision de l’assemblée générale ordinaire du 12 juin 2025 de sa filiale SIA, d’une distribution de dividendes d’un montant de 3 000 000 €.

D- RESULTAT FINANCIER :

Le résultat financier se décompose principalement :

- des revenus de titres de participations pour 500K € (Produits)
- des intérêts de comptes courants liés aux filiales pour 4K € (produits)
- des intérêts de comptes courants liés aux filiales pour 2K € (produits)
- de charges d'intérêts bancaires pour 127 K€ (charges)

Soit un résultat de 381K €

E - RESULTAT EXCEPTIONNEL

NEANT

F - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS FUTURS DE LA DETTE D'IMPOTS :

ACCROISSEMENTS

- Provision engagement départs en retraite :	97K €
--	-------

ALLEGEMENTS

- Reprise provision engagement départs en retraite :	287K €
--	--------

G – IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE :

Les comptes de l'Association Institut de Soudure font partie de l'ensemble consolidé du Groupe dont elle est la société mère.

H – ENGAGEMENTS FINANCIERS :

Il existe un engagement financier vis-à-vis de la Banque populaire BPCE lease LLD pour 29K€

I - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS :

Les administrateurs de l'association sont bénévoles, et ne reçoivent pas de jetons de présence.

Le président du conseil d'administration de l'association ne bénéficie d'aucune rémunération à ce titre.

Tableaux annexes

- Variation des fonds propres

	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	9 408 206				9 408 206
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	9 589 405	2 836 030			12 425 435
Excédent ou déficit de l'exercice	2 836 030	(2 836 030)		161 410	(161 410)
Situation nette					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 262 404		412 969		1 675 373
Provisions réglementées					
Total	23 096 046		412 969	161 410	23 347 605

- État des provisions -

Nature des provisions	Montant au début 2025	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2025
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées Provisions pour reconstruction des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées						
Total des provisions règlementées						
Provisions pour risques et charges Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	991 463 137 286			189 996		801 467 137 286
Total des provisions pour risques et charges	1 128 749			189 996		938 753
Provisions pour dépréciation Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur immobilisation de titres mis en équivalence Sur immobilisation de titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres provisions dépréciations	4 573 22 044 3 306					4 573 22 044 3 306
Total des provisions pour dépréciation	29 923					29 923
Total général	1 158 673			189 996		968 676

- Etat des Créances –

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	39 802	39 802	
Total Actif immobilisé	39 802	39 802	
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	3 840	3 840	
Autres créances clients	2 521 756	2 521 756	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 813	1 813	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 573	2 573	
Impôts sur les bénéfices	1 903 108	1 903 108	
Taxe sur la valeur ajoutée	198 966	198 966	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	454 279	454 279	
Groupe et associés (2)	44 625	44 625	
Débiteurs divers			
Total Actif circulant	5 130 962	5 130 962	
Charges constatées d'avance	28 240	28 240	
TOTAL DES CREANCES	5 199 005	5 199 005	

- Etat des Dettes –

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi	210 955	210 955		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + d'un an				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	102	102		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 476 605	1 476 605		
Personnel et comptes rattachés	463 598	463 598		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	549 106	549 106		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	438 434	438 434		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	20 065	20 065		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53 070	53 070		
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	14 544	14 544		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	189 463	189 463		
Total des dettes	3 415 947	3 415 947		

- Produits à recevoir -

PRODUITS A RECEVOIR	2025	N-1
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	1 100 499	
Autres créances	1 858	
Total créances	1 102 358	
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Total autres		
Total	1 102 358	

- Charges à payer -

Nature des charges	2025	N-1
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 347 361	
Dettes fiscales et sociales	693 898	
Total dettes d'exploitation	2 041 259	
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		51 210
Autres dettes	3354	
Total dettes diverses	3 354	51 120
Total autres		
Total	2 044 613	51 120

- Charges et Produits constatés d’avance –

Nature des charges	2025	N-1
Charges d'exploitation : 486100	28 240	27 086
Total charges d'exploitation	28 240	27 086
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	28 240	27 086
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubriques CH)	28 240	27 086

Nature des produits	2025	N-1
Produits d'exploitation : 487000	189 463	228 734
Total produits d'exploitation	189 463	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	189 463	
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	189 463	228 734

- Ventilation du chiffre d'affaires -

Détail du chiffre d'affaires	2025			N-1		
	France	Export	Total	France	Export	Total
VTES PDUITS FINIS	10 035	0	10 035	10 032	794	10 826
VTES MARCHANDISES	2 500	0	2 500	1	0	1
LOYER YUTZ IG	186 996	0	186 996	180 996	0	180 996
PRESTATIONS DE SERVICE IC	241 424	100	241 524	439 296	114	439 410
PRESTATIONS MPS			0			0
CERTIFICATION			0			0
PUBLICITE			0			0
PRESTATION A FACTURER	-513 377	0	-513 377	84 804	0	84 804
TRAVAUX A FACTURER LABO			0			0
PRESTATIONS A FACTURER COM			0			0
PREST. RECHERCHES ET DEVELOP.	5 258 129	698 576	5 956 706	5 869 276	548 282	6 417 558
FORMATION PROFESSIONNELLE	569 219	0	569 219	493 248	0	493 248
PRESTATIONS ESSA			0			0
PRESTATIONS EAPS			0			0
CESSIONS IG ISI CHINE			0			0
INTERCO SOCIETE	846 568	0	846 568	602 330	1 248	603 578
CESSIONS IG IS / ISI			0			0
CESSIONS IG ISI MAROC			0			0
CESSIONS INTERNES IS THAILANDE			0			0
CESSIONS INTERNES BELGIQUE			0			0
AVOIRS A EMETTRE			0			0
COTISATIONS MEMBRES	770 605	43 945	814 550	899 890	41 640	941 530
AUTRES PRODUITS						
FRAIS ADMINISTRATIFS	0	0	0	10 903	0	10 903
REFAC FRAIS ENGAGES POUR ISS	0	0	0	-10 903	0	-10 903
FRAIS ENGAGES HR	1 209 962	0	1 209 962	769 270	0	769 270
FRAIS ENGAGES POUR ISI	3 522		3 522			0
FRAIS ENGAGES POUR ISI THAI			0			0
FRS ENGAGES IS POUR CER	1 865	0	1 865	1 805	0	1 805
RRR ACCORDEES AUX CLIENTS	17 293	0	17 293	-27 548	0	-27 548
Total	8 604 741	742 621	9 347 363	9 323 400	592 078	9 915 478

- Tableau des filiales et participations

Sociétés	Capital	Réserves et RAN avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable Brute des titres détenus	Valeur comptable Nette des titres détenus	Prêts et avance consentis par la société et non remboursés	Montant des cautions et avis par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
INSTITUT DE SOUDURE INDUSTRIE	9 943 915		97.58	11 117 828	11 117 828			104 118 759	340 671	
SIA	10 000 000		100	7 283 196	7 283 196			2 041 152	(907 594)	200 000
IS CERTIFICATION	30 000		100	182 000	182 000			937 645	118 520	300 000
IS ALGERIE				4 573	0					
SAS POLE AEROSPATIAL LORRAIN				1 554	1 554					
IS3D			100	200 000	200 000					

- Effectif moyen

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2025	N-1
Ingénieurs et Cadres	62	64
Technicien, Agents de maîtrise	18	18
Employés	8	10
Ouvriers	0	0
Total	88	92

